

# Rechercher des financements pour vos projets

## Bienvenue !

L'objectif de ce module est de vous fournir une méthodologie pour monter un dossier qui fera l'objet d'une demande de financement.

Il s'agit également de vous donner une base documentaire pratique et immédiatement utilisable.

## Travail en petits groupes autour de deux questions

1/ Que signifie « rechercher des financements pour une AD de l'OCCE »?

2/ Quels types de financement avez-vous déjà sollicités – et qui peuvent financer votre fonctionnement associatif, vos projets ?

Partage en groupes – chaque groupe se donne un nom et note sur le padlet ses réponses aux questions

### 1) Quel que soit le financement, la demande doit avoir pour objectif de :

- Réaliser une action ou un projet d'intérêt général ;
- Contribuer au financement et au développement des activités non lucratives de l'association.

En effet, les mécènes/financeurs peuvent contrôler l'association pour vérifier que le financement est utilisé conformément à l'objet pour lequel il a été accordé.

### 2) Pour financer ses projets, toute association a plusieurs possibilités :

- Les cotisations : toutefois, le versement de cotisations ou de droits d'entrée doit être prévu dans les statuts. Par ailleurs, ils doivent être destinés à financer les projets.
- Les subventions : rappelons d'abord que pour pouvoir obtenir des aides et des subventions, une association doit être déclarée et immatriculée au répertoire national des entreprises et des établissements géré par l'Insee. Les subventions peuvent être financières, matérielles ou en ressources humaines, et sont octroyées par l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics administratifs, les organismes de sécurité sociale, les établissements publics à caractère industriel et commercial et les autres organismes chargés de la gestion d'un service public administratif.
- Le mécénat : il s'agit de versement de dons (argent ou nature) par un acteur privé à une association d'intérêt général
- Le financement participatif : négociation prévue pour intégration des AD dans les projets Trousse à Projets.
- Le contrat à impact social ou social impact bonds qui vise à financer les projets innovants et préventifs ;
- Les événements associatifs à but lucratif

Tout ceci est prévu par nos propres statuts.

# Propositions de réponses aux deux questions

1/

2/

## Monter un dossier

**En définir les finalités** : quel est ou quels sont les buts recherchés (à l'OCCE, l'axe coopératif doit toujours être présent)

**En définir les objectifs généraux** :

Il s'agit des grands axes du projet. Par exemple :

- Pratiquer et mettre en place une pédagogie coopérative au sein d'une communauté de commune en coéducation;

**En définir les objectifs opérationnels** :

- Ces objectifs doivent être évaluable :
  - il faut donc mettre en œuvre des critères pour les évaluer.

Exemple : - Taux de participation des équipes éducatives (100%; 50% ?), des parents d'élèves, des associations de parents d'élèves

- Taux d'exploitation des ressources pédagogiques mises à disposition.

## Suite – monter son dossier

### **Mettre en place des indicateurs d'évaluation :**

Quantitatif (voir plus haut)

Qualitatif (itou)

### **Définir le ou les publics cibles (bénéficiaires finaux) :**

- les personnes qui vont tirer « profit » de la subvention versée

### **Définir les moyens nécessaires au dossier**

- humains, partenariaux, matériels, financiers, ...

## Monter un dossier - suite

### **Organisation et mise en œuvre :**

- pédagogique (axe coopératif, liens avec les apprentissages, ...)
- financière (budget prévisionnel, recherche de financement et/ou de dons)
- logistique (retro-planning ; planning et préparation – déroulé du projet ; plan de communication pour les participants/bénéficiaires, pour les partenaires, assurer la bonne communication entre les organisateurs)

### **Préparation (mode action) :**

- Communication (liste des partenaires, des bénéficiaires, des institutions, des financeurs potentiels, etc.)
- Inscriptions des bénéficiaires
- Mise en œuvre matérielle : réservations salles, bus, matériel, etc.



## Monter un dossier - suite

- Formalisation des partenariats (conventions, agréments, rencontres, visites des lieux, etc.)
- Intervenants/participants (calendrier et contenus des interventions à caler par exemple)
- Réunions préparatoires (calendrier et contenu)

### **Mise en œuvre :**

- Formation des enseignants, partenaires, bénévoles
- Accompagnement et suivi
- Coordination (feuilles de route/émargements, fiches ateliers, listes participants, etc.)
- Achats/collectes (matériel, goûters, repas...)
- Animation (qui fait quoi ? Accueil, encadrement, imprévus, sécurité, ateliers, etc.)

## Monter un dossier - suite

### Phase finale :

- Bilan global (fiche bilan et émargement avec les participants ou intervenants)
- Bilan financier (le budget réalisé => ne pas oublier de comparer avec le budget prévisionnel pour la prochaine fois)
- Synthèse d'évaluation
- Communication finale
- Penser à tous les éléments justificatifs de l'action.

## Financements publics - organisation

Les subventions s'organisent territorialement :  
Pour une action sur une échelle nationale ou internationale, on s'adresse :

- **à l'Etat** : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F3180>
- **aux Fonds européens** (il est déconseillé à une AD de solliciter seule des fonds européens)

## Financements publics – organisation - suite

Pour des actions régionales on s'adresse à sa Région (DRJSCS) – il est intéressant d'associer plusieurs AD; pour des actions départementales, il faut s'adresser à son département (DDCS); ...

Le lien ci-après pourra vous être utile :

<https://www.associations.gouv.fr/les-centres-de-ressources-pour-les-responsables-ou-createurs-d-association.html>

## Financements privés

### Point éthique et valeurs :

Appliquer une éthique dans la collecte de fonds pourra donc se traduire différemment d'une association départementale à une autre.

Il vous appartient de définir vos propres règles éthiques en matière de collecte de fonds dans le respect des statuts de votre AD et de la Motion d'Orientation.

### Pour en savoir plus:

<https://www.donenconfiance.org/offres/gestion/>

<https://ideas.asso.fr>

<https://www.fundraisers.fr/fundraising-asso/deontologie>

### Liens nécessaires :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

<https://www.associations.gouv.fr/>

<https://www.associations.gouv.fr/le-financement-des-associations.html>

<https://www.service-public.fr/associations>

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F3180>

<https://www.associatheque.fr/fr/dossier-thematique-collecte-dons.html>

<https://www.centre-francais-fondations.org/ressources-pratiques/liens-utiles>

### Fonds européens :

<https://www.touteurope.eu/l-europe-et-moi/les-financements-europeens-accessibles-aux-associations-et-organisations-non-gouvernementales/>

### Exemples de fonds privés :

<https://www.centre-francais-fondations.org/ressources-pratiques/liens-utiles>

<https://www.sncf.com/fr/engagements/fondation-sncf/modes-de-soutien/appels-a-projets>

<https://admical.org/parole-de-mecene/paroles-de-mecenes-isabelle-biadatti-fondation-internationale-dibm>

<https://www.fondationlaposte.org/>

# Merci de votre coopération et de votre attention

Toute autre question : [m.gret@occe.coop](mailto:m.gret@occe.coop)

N'oubliez pas de cliquer sur  
« Votre retour sur ce moment de formation »